

La ville de Charleville-Mézières se fait admirer à 360°

MIS EN LIGNE LE 10/07/2021 À 19:41 Ⓛ MIRKO SPASIC

La cité se découvre désormais en visite virtuelle, à 360°. Mise en place par le service des musées et des archives municipales, dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, elle est accessible sur le site internet ou par flash code.



Faisant suite à la visite virtuelle du campus, déjà créée par l'agence auboise VIP studio 360°, «CMZ 360°» invite à une visite immersive de la ville. - Ville de Charleville-Mézières

Hier, la Ville de Charleville-Mézières a lancé sa saison estivale en inaugurant un nouveau site de visite virtuelle et immersive (<https://www.vip-studio360.fr/galerie360/visites/vv-patrimoine-historique-de-charleville-mezieres/vv-patrimoine-historique-de-charleville-mezieres-c.html>) baptisé « CMZ 360° ». Cette initiative fait suite à la visite du même type mise en place pour promouvoir le campus auprès des futurs étudiants. « *Toutes les villes en développent, note le deuxième adjoint au maire, Alain Barthélémy, chargé de l'urbanisme. Il s'agit d'accueillir les touristes, de conquérir de nouveaux publics, mais aussi de faire découvrir, d'une nouvelle manière, la ville à ses habitants. En outre, les confinements successifs et la longue période de fermeture imposée aux lieux culturels nous ont montré l'importance de développer l'accessibilité culturelle sous forme dématérialisée* ». Cette visite permet en effet de découvrir les richesses de la ville et son environnement naturel, avec ses parcs et jardins, de parcourir ses musées, de se promener dans les rues et les places, d'en apprendre plus sur son histoire et son patrimoine. Pour se faire, la Ville a fait de nouveau appel à l'agence auboise VIP studio 360°, qui a conçu la visite du campus.

“Il s’agit d’accueillir les touristes et de conquérir de nouveaux publics”

Le service des musées et des archives municipales, en charge du label Ville d'art et d'histoire, a piloté l'opération menée avec le soutien du ministère de la Culture. Grâce au label, le coût de 21 000 € est subventionné à hauteur de 50 % par l'État. En effet, l'objectif est aussi de valoriser les musées, les fresques du parcours Rimbaud, le théâtre, les monuments historiques et les bâtiments labellisés « patrimoine du XXe siècle ». Et même d'entrer dans des lieux habituellement fermés au public. Au total, le visiteur découvre 65 lieux numérisés à 360°, survole la ville et ses différents quartiers grâce à 3 prises de vue aériennes par drone. Il peut également approfondir ses connaissances grâce à 80 « points infos », des fiches qui permettent d'en apprendre plus sur l'histoire de la cité. Enfin, des entrées thématiques sont proposées pour le musée de l'Ardenne, le musée et le parcours Rimbaud, le patrimoine historique. La visite sera régulièrement enrichie et actualisée.